

Département

Lot et Garonne

CENTRE COMMUNALE D'ACTION SOCIALE D'AIGUILLON

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS**

Nombre de membres  
du conseil : 9  
En exercice : 9  
Qui ont pris part à la  
réunion : 6

Date de convocation :  
16 mars 2022

**SÉANCE DU MARDI 29 MARS 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-neuf mars à dix-sept heures, s'est réuni en séance, au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Aiguillon, salle du Jumelage, sous la présidence de Madame Valérie BIDET, Vice-Présidente du Conseil d'Administration du C.C.A.S.

**Étaient présents : 6**

MM. Valérie BIDET, Catherine LARRIEU, Brigitte LEVEUR, Danièle POLONI, Annick PAPON, Claudette PICARD

**Étaient absents : 2**

MM. Christian GIRARDI, Marie-Thérèse LIPIN, Dominique REAU

Objet de la  
délibération

**Assistaient également à la séance :**

MM. Martine BEVILACQUA – Directrice du CCAS-, Flora BOULBES – Agent social-

**Secrétaire de séance :** Mme Martine BEVILACQUA

Finance-  
Comptabilité

φφφφφφφφ

-  
Débat  
d'Orientation  
Budgétaire

En vertu de l'article L.2312.1 du Code Général des Collectivités Territoriales, modifié par la loi NOTRe, promulguée le 7 août 2015 qui précise que « les dispositions du présent article s'appliquent aux établissements publics administratifs des communes de 3500 habitants et plus. » Madame la Vice-Présidente propose à l'assemblée de tenir le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) préalable au vote des budgets primitifs 2022 du CCAS.

La délibération prend acte de la tenue du DOB et fait également l'objet d'un vote de l'assemblée délibérante.

Madame la Vice-Présidente présente à cet effet le Rapport d'Orientation Budgétaire destiné à éclairer le vote des élus.

Publié le

**Le Conseil d'Administration,  
après en avoir délibéré,  
à l'unanimité**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2312-1,

**AR Prefecture**

047-264700048-20220329-2022\_07-DE  
Reçu le 02/05/2022  
Publié le 02/05/2022

- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'exercice 2022.
- **ADOpte** le Débat d'Orientation Budgétaire 2022 sur la base du rapport ci-annexé.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que  
dessus,

Pour copie conforme,

Le président,  
Christian GIRARDI

